



ATTESTATION DE COMPETENCE

en vérification et maintenance préventive
des SDI, CMSI et EA

Décernée à Monsieur JEREMIE LOISEL

Fait à Saint-Marcel

Le 9 octobre 2015

Cette attestation de compétence, titre individuel
de formation, ne peut se substituer à aucune
certification APSAD de service.



CNPP est titulaire de la certification ISO 9001 et de la qualification OPQF

Thibault Gousset
Directeur formation



Formation